



SOGIREX
WALTER FRANCE

Membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

Association Les Francas du Pays de Foix

Groupe scolaire du Capitany
Rue Paul Bert

09000 FOIX

Rapport du Commissaire aux comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le : 31 Décembre 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux membres de l'Association Les Francas du Pays de Foix

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LES FRANCAS DU PAYS DE FOIX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » de l'annexe au présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/18 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le montant des subventions d'exploitation de l'exercice s'élève à 627 554 € et est justifié principalement par les conventions signées avec le Département, la Communauté d'agglomération Foix-Varilhes ainsi que les communes de Foix et Montgailhard. Nous avons vérifié que leurs utilisations ont été conformes aux dites conventions.

Les principes comptables suivis et les estimations retenues pour l'arrêté des comptes n'appellent aucune remarque particulière de notre part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par votre trésorier et dans les autres documents adressés aux membres des Francas du Pays de Foix sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Foix, le 7 juin 2019

Pour SOGIREX

Cédric ALBERO

Commissaire Aux Comptes



ANNEXE

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	8 747	8 747				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 550	12 316	234	443	- 209	
Autres immobilisations corporelles	120 218	112 603	7 615	25 474	- 17 859	
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	33		33	33		
TOTAL (I)	141 548	133 666	7 881	25 950	- 18 069	
Stocks en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	3 495		3 495	804	2 691	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 155		1 155	128	1 027	
. Personnel	269		269	915	- 646	
. Organismes sociaux	80		80		80	
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	197 656		197 656	151 656	46 000	
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	219 328		219 328	302 527	- 83 199	
Charges constatées d'avance	1 680		1 680	3 863	- 2 183	
TOTAL (II)	423 662		423 662	459 892	- 36 230	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	565 210	133 666	431 544	485 842	- 54 298	

Cédric ALBERO

Commissaire aux comptes

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	204 372	181 364	23 008
. Ecart de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	94 863	94 863	
. Résultat de l'exercice	-79 823	23 008	- 102 831
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	194	2 519	- 2 325
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	219 606	301 754	- 82 148
Provisions pour risques et charges	121 205	108 983	12 222
TOTAL (II)	121 205	108 983	12 222
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	61	63	- 2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	9 570	14 823	- 5 253
Autres	55 932	57 610	- 1 678
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance	25 171	2 610	22 561
TOTAL (IV)	90 733	75 106	15 627
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	431 544	485 842	- 54 298
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	301 617		301 617	310 936	- 9 319	-3,00
Montants nets produits d'expl.	301 617		301 617	310 936	- 9 319	-3,00
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			627 554	675 150	- 47 596	-7,05
Cotisations						
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			1 661	1 594	67	4,20
Reprise de provisions						
Transfert de charges			108	-531	639	120,34
Sous-total des autres produits d'exploitation			629 323	676 213	- 46 890	-6,93
Total des produits d'exploitation (I)			930 941	987 149	- 56 208	-5,69
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations			665	1 022	- 357	-34,93
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			665	1 022	- 357	-34,93
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			1 188	145	1 043	719,31
Sur opérations en capital			2 325	2 325		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			3 513	2 470	1 043	42,23
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			935 119	990 641	- 55 522	-5,60
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-79 823		- 79 823	N/S
TOTAL GENERAL			1 014 942	990 641	24 301	2,45

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	381	655	- 274	-41,83
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	58 721	52 953	5 768	10,89
Services extérieurs	29 301	26 502	2 799	10,56
Autres services extérieurs	25 187	25 850	- 663	-2,56
Impôts, taxes et versements assimilés	34 531	31 414	3 117	9,92
Salaires et traitements	653 840	635 676	18 164	2,86
Charges sociales	181 999	161 173	20 826	12,92
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	18 069	20 128	- 2 059	-10,23
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions	12 222	10 627	1 595	15,01
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	185	929	- 744	-80,09
Total des charges d'exploitation (I)	1 014 436	965 907	48 529	5,02
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		15	- 15	-100
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)		15	- 15	-100
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	450	1 605	- 1 155	-71,96
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	450	1 605	- 1 155	-71,96
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	56	106	- 50	-47,17
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 014 942	967 632	47 310	4,89
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		23 008	- 23 008	-100
TOTAL GENERAL	1 014 942	990 641	24 301	2,45
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature	313 869	270 824	43 045	15,89
. Dons en nature				
Total	313 869	270 824	43 045	15,89
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services	313 869	270 824	43 045	15,89
. Prestations				

LES FRANCAS DU PAYS DE FOIX

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
Total	313 869	270 824	43 045	15,89

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 431 543,87 €.

Le résultat net comptable est une perte de 79 823,04 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/03/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Cédric ALBERO
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 141 548 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 747			8 747
Immobilisations corporelles	132 768			132 768
Immobilisations financières	33			33
TOTAL	141 548			141 548

Amortissements et provisions d'actif = 133 666 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 747			8 747
Immobilisations corporelles	106 850	18 069		124 919
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	115 597	18 069		133 666

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	8 747	8 747	0	de 2 à 4 ans
Matériel de fonctionnement	2 438	2 438	0	de 1 à 5 ans
Matériel éducatif	9 544	9 310	234	de 3 à 10 ans
Mobilier éducatif	568	568	0	5 ans
Matériel de transport	55 500	55 127	373	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	44 387	40 095	4 292	de 2 à 5 ans
Mat.bureau pfj	4 717	4 717	0	3 ans
Mobilier	15 614	12 664	2 950	de 5 à 7 ans
TOTAL	141 515	133 666	7 848	

Etat des créances = 204 368 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	33		33
Actif circulant & charges d'avance	204 335	204 335	
TOTAL	204 368	204 335	33

Produits à recevoir par postes du bilan = 20 811 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	3 495
Autres créances	16 640
Disponibilités	676
TOTAL	20 811

Charges constatées d'avance = 1 680 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 121 205 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées Provisions pour risques &	108 983	12 222			121 205
TOTAL	108 983	12 222			121 205

Etat des dettes = 90 733 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	61	61		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	9 570	9 570		
Dettes fiscales & sociales	54 178	54 178		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 754	1 754		
Produits constatés d'avance	25 171	25 171		
TOTAL	90 733	90 733		

Charges à payer par postes du bilan = 6 848 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 826
Dettes fiscales & sociales	2 023
Autres dettes	
TOTAL	6 848

Produits constatés d'avance = 25 171 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Cédric ALBERO
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 301 617 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	276 300	91,61 %
Produits des activités annexes	25 317	8,39 %
TOTAL	301 617	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS*Effectif moyen*

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	20	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	22	0

*Autres informations complémentaires*Engagements de retraite :

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'élève à 121 205 € charges sociales comprises pour un effectif de 40 personnes.

La méthode de calcul utilisée est la méthode prospective en tenant compte :

- d'un âge de départ à la retraite de 62 ans,
- de l'ancienneté des salariés à la date de départ à la retraite,
- d'un taux de progression des salaires de 0,5 % par an,
- d'un coefficient d'actualisation de 3,5 %.

Mise à disposition :

La mairie de Foix met à disposition de l'Association du personnel, des locaux, et des repas.

VALORISATION DU SUPPLÉMENT MUNICIPAL

FOIX/MONTGAILHARD

ANNEE 2018

ALAE FOIX				
	Personnel Animation	Locaux	Dépenses Liées au local	TOTAUX
ALAE Nelson Mandela	39 531	1 500	938	41 969
ALAE Parmentier	24 667	1 500	577	26 744
ALAE des Bruilhols	12 468	1 500	232	14 200
ALAE du Cardié	27 021	1 500	435	28 956
ALAE Lucien Goron	39 544	1 500	1 593	42 637
ALAE Paul Bert	41 357	1 500	3 539	46 396
ALAE Cadirac	41 552	1 500	2 058	45 110
TOTAL				246 012

	Personnel Animation	Personnel Entretien	Locaux	Dépenses Liées au local	Participations diverses	TOTAUX
ALAE Montgailhard	9 063	17 109	24 485	7 195	10 005	67 857

LES FRANCAS DU PAYS DE FOIX

Groupe scolaire du Capitany
Rue Paul Bert - 09000 FOIX

Tél./Fax : 05 61 02 96 28

28. FEV. 2019

lesfrancasdupaysdefoix@orange.fr



Cédric ALBERO
Commissaire aux comptes

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 20 811 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir (41810000)	3 495
TOTAL	3 495

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir (40980000)	472
Produits org sociaux à recevoir (43870000)	80
Produits à recevoir (44870000)	506
Produits à recevoir (46870000)	15 583
TOTAL	16 640

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus à recevoir (51870000)	676
TOTAL	676

Charges constatées d'avance = 1 680 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (48600000)	1 680
TOTAL	1 680

Charges à payer = 6 848 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact non parvenue (40810000)	4 826
TOTAL	4 826

Dettes fiscales et sociales	Montant
Subrogation i.j. (42810000)	32
Dettes provisio. pour congés payés (42820000)	1 503
Charges sociales sur congés payés (43820000)	488
TOTAL	2 023

Produits constatés d'avance = 25 171 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance (48700000)	25 171
TOTAL	25 171

Cédric ALBERO
Commissaire aux comptes